

**AU COMITÉ SOCIAL
TERRITORIAL
Du 15 octobre 2024**

Ce compte rendu fait état des positions de vos représentants CGT pour chaque point à l'ordre du jour. Vos représentants présents à la séance étaient : Éric Kargès, Leila Fouzer, Bénédicte Delgehier

1) Approbation du compte rendu de la séance du 2 juillet 2024 (avis)

Le compte rendu est approuvé.

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

2) Mise en place d'un service mutualisé d'instruction des meublés touristique par l'EPT est ensemble (avis)

La ville des lilas est confrontée à une forte augmentation des meublés de tourisme ; afin d'avoir un meilleur contrôle sur les demandes, la ville se mutualise avec L'EPT est ensemble pour la création d'un outil permettant de centraliser des informations et récupérer ainsi des finances (taxe de séjour).

Avis des représentants du personnel : favorable pour la CGT, favorable pour la FSU.

3) Projet d'extension du congé paternité (information)

Ce point a été mis à l'ordre du jour par les représentants de la CGT.

La direction générale des services et la DRH nous indiquent qu'une étude doit d'abord être faite pour la mise en place en concertation avec les représentants du personnel pour ensuite être présenté au Conseil Municipal.

Les représentants CGT demandent que les mêmes droits soient mis en place pour le congé paternité.

4) Projet charte de la déontologie agent (information)

La ville va mettre en place une charte de déontologie avec le rappel des obligations et des bons comportements pour les agents de la ville tout en restant pédagogique.

Les représentants CGT demandent si sur la formation initiale les agents sont informés sur les droits et obligations. La DRH indique que cela est abordé mais que cette formation est très dense, et que les agents contractuels ne sont pas concernés.

Deux réunions de travail vont être organisées avec les représentants de la ville et des agents.

Les représentants CGT rappellent que l'utilisation, par les agents, des réseaux sociaux ou les applications du type WhatsApp peuvent interagir entre la vie privée, le travail et leur droit de réserve. Nous rappelons l'importance de la création des boîtes mail pour tous les agents.

5) Accès mail des agents (information)

Les adresses mail vont être créées pour les agents de la ville ; cela se fera par étape dans différents services.

6) Calendrier 2025 des instances CST - FSSSCT (information)

CST :

Mardi 4 février

Mardi 18 mars

Mardi 27 mai

Mardi 1^{er} juillet

Mardi 30 septembre

Mardi 9 décembre

FSSSCT :

Mardi 11 février

Mardi 8 avril

Mardi 10 juin

Mardi 14 octobre

Mardi 16 décembre

Les documents transmis par l'employeur aux représentants du personnel, lors des Comités Techniques, sont consultables par tous les agents qui nous en font la demande. Pour cela, venez nous rencontrer au 82 bis, avenue Pasteur, pendant nos permanences, le mardi et jeudi après-midi, de 14 à 17 heures